

COMMUNIQUÉ



Pour publication immédiate

Isabelle Landry, gagnante du prix Marcel-Tassé 2014

Montréal, le 21 mars 2014 – À l'occasion de la soirée hommage aux diplômés des programmes de Professionnel d'assurance agréé (PAA) et Fellow, Professionnel d'assurance agréé (FPAA) de l'Institut d'assurance de dommages du Québec, Maya Raic, présidente-directrice générale de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD), a remis le prix Marcel-Tassé 2014 accompagné d'une bourse de 2 000 \$ à **Isabelle Landry**, diplômée du Collège Montmorency.

Certifiée comme agent en assurance de dommages des particuliers, cette passionnée vient de compléter ses examens en assurance des entreprises. Elle a également reçu la Bourse d'excellence de la formation continue du Collège Montmorency où elle a décroché son attestation d'études collégiales.

En 2013, moins d'un an après son embauche à la Banque Nationale Assurances, elle atteint la deuxième place du rang des meilleurs agents. Son secret? Le lien de confiance qu'elle établit avec ses clients et qui rend son travail gratifiant. « Il faut prendre le temps d'écouter le client, s'intéresser à lui, le conseiller et le rassurer », confie Mme Landry en précisant que c'est lorsqu'on connaît bien les besoins de son client qu'on peut lui offrir les produits adaptés à sa situation.

Cette professionnelle a également à cœur la motivation des membres de son équipe. Elle leur envoie un courriel quotidien soulignant leurs bons coups et les encourageant à relever de nouveaux défis.

Ce leadership inné sera probablement exploité à son maximum lorsqu'elle lancera son propre cabinet. C'est un projet à long terme qui comblera sa fibre entrepreneuriale. D'ici là, elle saura satisfaire sa soif d'apprendre en peaufinant ses connaissances avec la formation continue, en décrochant son titre de PAA, et éventuellement celui de Fellow.

La ChAD félicite chaleureusement cette jeune femme qui souhaite devenir un pilier de l'assurance de dommages. Son parcours récent ne fait aucun doute qu'elle ira au bout de ses ambitions.

Honneur à Marcel Tassé

Pour une 15^e année consécutive, la ChAD souligne les talents de la relève en offrant ce prix prestigieux à une jeune recrue de l'industrie qui s'est démarquée, entre autres, par sa personnalité, son implication et ses aspirations professionnelles. Cette mention perpétue ainsi la passion et la dévotion que monsieur Marcel Tassé manifestait envers les professions de l'assurance de dommages.

La ChAD félicite également les quatre finalistes dont l'excellence de leur candidature témoigne du dynamisme et de la qualité de la relève dans l'industrie : **Benjamin Denize**, expert en sinistre (Cégep de Sainte-Foy), **Justine Dugré-Vincent**, agent en assurance de dommages des particuliers (Cégep du Vieux Montréal), **Catherine Fournier**, agent en assurance de dommages des particuliers (Cégep de Sainte-Foy) et **Jade Hélie**, courtier en assurance de dommages des particuliers (Cégep de Sainte-Foy).

À propos de la ChAD

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres. Elle veille à la formation continue obligatoire de plus de 14 500 agents et courtiers en assurance de dommages, ainsi que d'experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines.

— 30 —

Renseignements : Lisane Blanchard
Chambre de l'assurance de dommages
514 842-2591
lblanchard@chad.qc.ca